



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2021**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par visioconférence, le lundi 20 décembre 2021 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Résolution 2021-12-892

Budget 2022 : adoption

Considérant que les membres du Conseil ont procédé à l'élaboration des prévisions budgétaires 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter le budget 2022 comme suit :

Revenus	2022
Taxes	1 854 586 \$
Tarifification	463 782 \$
Compensations tenant lieu de taxes	12 908 \$
Services rendus aux organismes	39 127 \$
Autres services rendus	9 156 \$
Imposition de droits	39 550 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$
Intérêts	2 500 \$
Autres – Fête nationale	5 000 \$
Transferts	170 541 \$
Total des revenus	2 599 150 \$
Dépenses	
Administration générale	458 447 \$
Sécurité publique	517 959 \$
Transport	811 329 \$
Hygiène du milieu	459 180 \$
Santé et bien-être	15 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	47 221 \$
Loisirs et culture	125 892 \$
Frais de financement	12 648 \$
Remboursement de la dette	211 100 \$
Affectations	
Fonds réservés	-59 626 \$
Total	2 599 150 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Signé : Patrick Bonvouloir, maire

Signé : Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière

Copie certifiée conforme

Christianne Pouliot
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Le procès-verbal de ladite séance sera approuvé lors d'une séance ultérieure.